



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Instruments de musique

Question écrite n° 35847

#### Texte de la question

Mme Florence d'Harcourt appelle l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir du basson français. Les operas de Nice et de Lyon ont reserve les concours 1988 de basson au systeme allemand. L'administration du futur opera Bastille aurait annonce son intention de n'utiliser que des « bassons allemands ». Dans ces conditions et si cet etat de fait devait se poursuivre, que feraient les bassonistes français titulaires d'un diplome d'Etat et, d'autre part, que deviendraient les luthiers français si tous les instruments sont importes ?

#### Données clés

**Auteur :** [Mme d'Harcourt Florence](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35847

**Rubrique :** Musique

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er février 1988, page 410